

CONVENTION DE PARTENARIAT Le Pass en Liberté 2015

Entre :

ROUEN NORMANDY TOURISME & CONGRES, dont le siège social est situé au 25, place de la Cathédrale – 76000 ROUEN, représenté par Monsieur Guy PESSIOT, Président, et Monsieur Yves LECLERC, Directeur Général.

Et le "PARTENAIRE" :

La Ville de ROUEN, représentée par Christine ARGELES, 1^{ère} Adjointe au Maire chargée de la Culture, de la jeunesse et de la Vie Etudiante, agissant au nom et pour le compte de ladite Ville en exécution de la délibération du Conseil Municipal en date du 6 juillet 2015, et en vertu de l'arrêté de Monsieur le Maire en date du 13 mai 2014,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles le «Partenaire» ci-dessus nommé est lié à **Rouen Normandy Tourisme & Congrès**, dans le cadre du "**Pass en Liberté**".

ARTICLE 2 : DESCRIPTIF DU PRODUIT

Rouen Normandy Tourisme & Congrès est chargé de promouvoir le tourisme local et d'agrément, et de concevoir des produits répondants pleinement aux attentes des usagers, générant des retombées économiques sur son territoire de compétence.

A cet effet, Rouen Normandy Tourisme & Congrès a mis en place en juin 2009 un concept touristique attractif destiné aux 500 000 habitants de sa zone géographique, aux touristes français et étrangers : **le Pass en Liberté**.

Il permet à tous les titulaires de bénéficier de nombreux avantages auprès des **partenaires** participants. Ce produit est matérialisé sous la forme d'un **pass payant et nominatif** (format carte bancaire) donnant droit, à chaque personne qui en fait l'acquisition, à une combinaison de **réductions** ou **autres formes d'avantages** chez les **partenaires**.

Il est vendu directement par Rouen Normandy Tourisme & Congrès et certains partenaires dépositaires. Sa **validité** est d'une **période d'un an** afin de générer un flux. Les offres sont accessibles toute l'année aux périodes d'ouverture de l'établissement.

Le **prix public unitaire** du **Pass** est de **10€** (dix euros).

De manière à doter ce produit d'une véritable identité de consommation et de positionnement de l'offre touristique de son territoire communautaire, Rouen Normandy Tourisme & Congrès souhaite fédérer l'ensemble des **professionnels du tourisme et de la consommation** afin d'offrir une large palette d'activités et de services.

